

## Fiche-action n°SC8

### Atelier du futur n°10 « Santé et consommation »

**« Mettre en place un programme d'action (communal ou intercommunal) pour informer, sensibiliser et promouvoir la santé en s'inspirant de l'expérience « Onex Santé »**

#### Situation et justification

A Genève et en Suisse, la politique de santé publique, axée historiquement sur la guérison des maladies, prend désormais davantage en compte la promotion de la santé par la prévention. L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) souligne les risques et « l'impact considérable » de la consommation d'alcool, de tabac et d'autres drogues sur notre santé. Le même constat s'applique à la surcharge pondérale, un problème grandissant en Suisse. Parmi les personnes sensibilisées à ces questions, d'aucunes constatent la difficulté de faire changer les comportements, alors que quotidiennement, un marketing très efficace incite - indirectement ou directement - des adultes et surtout des jeunes à la sédentarité et à la consommation de produits industriels alimentaires de qualité nutritionnelle souvent médiocre.

La commune de Chêne-Bourg n'échappe pas à ce constat général.

Complémentaires au matériel d'information (tels que spots publicitaires, affiches et dépliants) produit lors des campagnes de promotion de la santé déployées aux échelles de la Confédération et des services cantonaux, des actions concrètes et visibles effectuées à l'échelle locale peuvent s'avérer déterminantes pour sensibiliser et faire évoluer les comportements.

Ce constat incite l'Atelier du futur à proposer une solution permettant notamment de développer un travail de proximité lors d'événements publics communaux et auprès de groupes cibles tels que enfants, jeunes, familles monoparentales et personnes âgées.

Cette action vise donc à ce qu'un programme d'action de promotion de la santé soit conçu et appliqué à moyen ou long terme selon les besoins, sur la base de priorités définies par :

- les élus de la commune ;
- le « Plan cantonal de promotion de la santé et de prévention 2007-2010 » ;
- l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et les organismes tels que « Promotion Santé Suisse » et « Radix » ;
- les références internationales (OMS, Charte d'Ottawa).

Idéalement, la mise en application d'un tel programme et son suivi devraient s'effectuer dans le cadre d'un « Service de prévention et de promotion de la santé » (SPPS) organisé au niveau communal ou intercommunal (région Trois-Chêne par exemple).

A cet égard, il existe déjà, depuis 1992 dans le canton de Genève, une expérience unique de décentralisation de la promotion de la santé qui se nomme « Onex Santé »<sup>1</sup>.

Onex Santé développe de nombreuses activités, parmi lesquelles<sup>2</sup> :

- des « Ateliers alimentation » qui réunissent aînés et enfants.
- des rallyes à vélos pour visiter des producteurs locaux.
- des visites de jardins pour des écoliers (collaboration avec le DIP)
- des séances d'informations et d'échanges sur des thématiques diverses (par ex. risques que les enfants peuvent encourir avec l'internet).
- des animations lors d'événements publics.

<sup>1</sup> Onex Santé a été créé grâce à une collaboration entre le « Bon secours » et la commune d'Onex. Il s'agit à ce jour d'une expérience communale unique de décentralisation pour informer et sensibiliser les habitants en matière de santé. Onex Santé est intégré au service social de la commune depuis 2002.

<sup>2</sup> Les données qui suivent sont issues de l'audition de Mme Laurence Althaus, coordinatrice d'Onex Santé par l'Atelier du futur « Santé et consommation » le 11 novembre 2008. Des données sur Onex Santé sont diffusées dans le site internet [www.onex.ch](http://www.onex.ch).

« Onex Santé » porte une attention sur des groupes cibles tels qu'évoqués plus haut dont les jeunes qui peuvent aussi être sollicités pour relayer des informations lors de manifestations, dans le cadre de « petits jobs ».

« Onex Santé » suscite des collaborations avec des professionnels de la santé et des services sociaux pour mettre en place ou coordonner des actions (plan canicule, campagnes d'affichages dans les allées impliquant aussi les concierges, etc.).

Aux activités de prévention et aux cours se rajoute une permanence d'accueil publique qui permet à « Onex Santé » d'informer, de conseiller et d'aiguiller les visiteurs sur des prestations existant dans la commune et dans le canton. La commune d'Onex perçoit des soutiens financiers pour faciliter le fonctionnement d'« Onex Santé »<sup>3</sup>.

La réalisation d'une action s'inspirant d'« Onex Santé » mais adaptée à la commune de Chêne-Bourg trouve sa justification dans l'un des onze champs d'action retenus par le Conseil fédéral dans le document « Stratégie pour le développement durable : lignes directrices et plan d'action 2008-2011 »<sup>4</sup>, champ intitulé : « Santé publique, sport et promotion de l'activité physique ».

L'action participe aussi, de manière engagée, à la mise en application du « Plan cantonal de promotion de la santé et de prévention 2007-2010 », lequel se déploie autour de trois objectifs sélectionnés par le Département de l'économie et de la santé (DES) :

1. Retarder l'âge de la première consommation d'alcool.
2. Prévenir la dépression selon le modèle d'Alliance contre la dépression.
3. Promouvoir une alimentation saine et une activité physique régulière.

Ces éléments de concordance avec des priorités actuelles de l'Etat et de la Confédération sont des atouts pour solliciter des soutiens financiers significatifs de la part d'institutions telles que le DES, l'ARE et Promotion Santé Suisse.

### **Objectif visé**

Développer à l'échelle locale une promotion de la santé efficace et coordonnée, à moyen ou long terme.

### **Pertinence « développement durable » de l'action**

#### Pôle social :

L'action trouve sa justification dans un des postulats du développement durable retenu par la Confédération suisse<sup>5</sup> : « Promotion de la Santé – La santé de l'être humain doit être préservée et favorisée » (postulat 2b).

En matière de promotion de la santé, des actions coordonnées et personnalisées à l'échelle locale constituent un complément concret et efficace aux campagnes d'information élaborées aux échelles de la Confédération et du canton.

#### Pôle économique :

Pour la commune de Chêne-Bourg, la mise en place et la gestion de l'action nécessite un coût, lequel peut néanmoins être réduit grâce à des aides et à des répartitions éventuelles qu'il convient de préciser (voir « partenaires » et « budget »).

L'impact de l'action, au travers d'une promotion de la santé (exercice physique, meilleur alimentation, etc.), contribue à réduire les coûts de la santé.

#### Pôle environnemental :

La promotion de l'exercice physique développe le respect pour un environnement sain (tel que qualité de l'air).

### **Descriptif et mise en place de l'action**

- Elaborer un projet de « SPPS » avec un cahier des charges (incluant notamment la gestion des actions proposées par l'AFCB10) pouvant s'inspirer de l'expérience d'« Onex-Santé »<sup>6</sup>.

<sup>3</sup> Le DES apporte en particulier une contribution annuelle de CHF 50'000.- et des financements complémentaires sont perçus pour permettre la réalisation de certaines actions. Ces montants contribuent de manière significative au fonctionnement d'« Onex Santé » qui compte deux employés (à 80% et 60%).

<sup>4</sup> Office fédéral du développement territorial ARE, Stratégie pour le développement durable : lignes directrices et plan d'action 2008-2011 – Guide, 2008.

<sup>5</sup> Les indicateurs et postulats « Monet » sont décrits dans le site internet de la Confédération (<http://www.bfs.admin.ch> > chapitre développement durable)

- Evaluer les soutiens financiers pouvant être obtenus : aides diverses à court et moyen terme et éventuelles répartitions des frais avec une ou des communes limitrophes.
- Préciser le projet et le budget en fonction des remarques.
- Mettre en place l'activité avec, selon les cas, un poste à 80% ou à 50%, voire un local destiné à organiser une permanence publique.
- Informer largement la population (journal communal, site internet, etc.).

### **Calendrier**

- Evaluation du projet et décision en 2009 ;
- mise en place fin 2009 ou 2010.

### **Responsables**

Le-la conseiller-ère administrative en charge des « affaires sociales », des « écoles et petite enfance », le-la président-e de la commission municipale « sociale », le Secrétaire général.

### **Partenaires (et mode de participation)**

- Onex santé (Conseils et partage d'expériences)
- Radix (évaluation de l'action en vue d'une recherche de financement par Promotion Santé Suisse puis choix d'actions à mettre en oeuvre).
- Département de l'économie et de la Santé (DES) (évaluation de l'action en vue d'une recherche de financement puis choix d'actions à mettre en oeuvre).
- ARE (évaluation de l'action en vue d'une recherche de financement).
- Les communes limitrophes (éventuelles partenaires de l'action).
- Les principaux acteurs sociaux actifs sur la commune dont les professionnels de la santé établis sur la commune de Chêne-Bourg et les Travailleurs Sociaux Hors-Murs (collaboration à des actions dans le cadre d'un réseau)

### **Budget**

Selon les ressources humaines allouées et l'infrastructure retenue (éventuel local), le budget annuel de l'action peut varier de CHF 50'000 à CHF 120'000.-.

Des soutiens financiers et des répartitions de coûts peuvent être recherchés (voir « Partenaires »).

### **Indicateurs de développement durable**

- Nombre et types d'actions entreprises.
- Nombre de personnes directement touchées par les actions.
- Nombre de visites (en cas de permanence).
- Taux de satisfaction des utilisateurs (questionnaire à remplir).

### **Suivi et amélioration continue**

Sur la base des indicateurs ci-dessus et des remarques recueillies (notamment auprès des professionnels de la santé et des services sociaux), élaboration d'un rapport périodique et ajustements si nécessaire.

---

<sup>6</sup> Notons que la ville d'Onex comptait 17'328 habitants à fin 2008 (contre 7'886 à Chêne-Bourg) avec une quinzaine de collaborateurs dans son service social communal ; les problèmes sociaux ne sont pas nécessairement identiques et de même ampleur entre les communes d'Onex et de Chêne-Bourg.